



DISPOSITIONS FINANCIÈRES ARBITRAGE 3X3



ETAT DES LIEUX

Saison 2018-2019:

- Lancement du circuit Open Plus
- Désignation de 6 refs / Open plus (6 refs désignés FFBB + 4 refs proposés par l'organisateur, en formation)
- Pas d'indemnité de tournoi des Refs 3x3
- Remboursement du déplacement sous présentation de justificatifs du déplacement. Plafond de 100€
- Les managers d'organisation sont des salariés (mission extérieure), pas d'indemnité.

Saison 2019-2020:

- Pas d'indemnité de tournoi pour les Refs 3x3
- Désignation de 6 refs / Open plus (6 refs désignés FFBB + 4 refs proposés par l'organisateur, en formation)
- Remboursement sous présentation de justificatifs du déplacement. Plus de plafonds.
- La volumétrie des refs 3x3 sur le territoire permettra des désignations « locales » dans la mesure du possible.
- Les managers d'organisation sont salariés mais viennent également de l'externe, cependant pas d'indemnité.

APPORT FINANCIER OPEN PLUS

Saison 2018-2019:

- Accompagnement des organisateurs entre autre dans le paiement du prize money à hauteur de **2 000€ par Open Plus.**

Saison 2019-2020:

- Accompagnement des organisateurs entre autre dans le paiement du prize money à hauteur de **1 350€ par Open Plus.**

Saison 2020-2021:

- Accompagnement des organisateurs entre autre dans le paiement du prize money à hauteur de **700 € par Open Plus.**

PROPOSITION FINANCIERE

Saisons 2020-2021 / 2021-2022 :

Open Plus

- Nous communiquerons aux organisateurs que nous prendrons en charge la totalité des frais relatifs à l'arbitrage grâce à la réduction de l'abondement du prize money.
- **Indemnité** versée de 50€ / Refs 3x3 / Open Plus soit -> **300€ / Open Plus.**
- **Défraiement** kilométrique. Sous présentation de justificatifs, désignations locales, enveloppe de **600€ / Open Plus.**
- **L'enveloppe globale du budget arbitrage d'un Open Plus serait de 900 €**

Master de ligue et Opens Pus Juniorleague

- **Proposition d'une indemnité** versée de 50€ / Refs 3x3 désigné par la ligue (Prise en charge Ligue Régionale)

Open de France

- **Proposition d'une indemnité** versée aux Refs 3x3 de 100 euros pour les 3 jours de l'Open de France.

DIVERS

Manager d'organisation:

- Pas d'indemnité de prévue pour les managers d'organisation pour la saison 2021. Nous profitons de nos forces internes ainsi que des personnes externes à la FFBB pour assurer le bon déroulement de la compétition.

Pro tour :

- En cas de démarrage du circuit professionnel pour la saison à venir, une préconisation sur l'enveloppe allouée à l'arbitrage :

Désignations « par territoire », avec une indemnité fixée semblable à celle de la **NM1** soit 100€ / Ref 3x3 / Tournoi.



3X3  **FFBB**

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80
WWW.FFBB.COM/3X3